



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 7 FÉVRIER 2020 À 17^H**

**FDSE Limoges - Salle des actes
5, rue Félix Éboué 87031 LIMOGES CEDEX**

Étaient présents :

M. Aurélien FADERNE ;
M^{me} Anaïs VANEL ;
M. Sylvestre AUJOL ;
M. Quentin RICORDEL ;
M^{me} Elise BOULINEAU ;
M. Omar KAFI-CHERRAT ;
M. Yann MOCAËR ;
M^{me} Camille DOLMAIRE ;
M. Daniel KURI.

Sont représentés :

M^{me} Cécile CHASSAGNE par M. Aurélien FADERNE ;
M. Thomas BESSE par M^{me} Camille DOLMAIRE ;
M. Rémis DELMAS par M^{me} Camille DOLMAIRE.

Le Président de l'association, M. Aurélien FADERNE, a ouvert la séance et a remercié les membres de leur présence.

L'ordre du jour est le suivant :

- Conférence PPP enseignant-chercheur ;
- Publication des colloques ;
- Vie universitaire (« Affronte ton prof », « Marathon du droit »)
- Thème du prochain colloque du R.E.R.D.H. ;
- Questions diverses.

QUANT À LA PUBLICATION DES ACTES :

M. Aurélien FADERNE a rappelé que la publication du colloque « pornographie et droit » avait été faite en janvier par la maison d'édition Mare et Martin. L'ouvrage mentionne qu'il a été rédigé sous la direction du R.E.R.D.H. Il a par ailleurs été rappelé que la facture de publication avait été réglée par l'O.M.I.J. Des exemplaires de l'ouvrage seront mis à dispositions ; trois pour le R.E.R.D.H. et un par contributeurs. Cet ouvrage comprend 286 pages et sera au prix de 25 euros.

Le bureau a également évoqué la publication du colloque « *Dura lex sed lex* » et a d'ores et déjà contacté cette même maison d'édition qui devrait formuler une réponse rapidement.

QUANT AUX CONFÉRENCES PPP :

Le bureau se félicite de la réussite que rencontre les PPP enseignants-chercheurs pour sa 2^{ème} année d'organisation. Les Licences 2^{ème} année ont été intéressées par ce P.P.P. qui compte 21 inscrits pour le site de Limoges. Les différents groupes ont dégagé quatre thèmes qui donneront lieu à autant de conférences sur la période se déroulant de mars à avril 2020 :

- « Le droit : efficace face au harcèlement ? » le 9 mars à 18h ;
- « Le droit : une arme face au réchauffement climatique ? » le 23 mars à 18h ;
- « Psychiatrie et droit » le 30 mars à 18h ;
- « Mystère et droit » le 6 avril à 18h.

Le président du R.E.R.D.H. a rappelé que le travail exigé dans le cadre de ces PPP ne variait pas par rapport à l'année précédente. Les étudiants s'occupent de la détermination des axes de la conférence, contactent les intervenants et enfin s'occupent de la communication autour de l'évènement.

M. Aurélien FADERNE a évoqué la possibilité de faire figurer ces conférences sur les emplois du temps des Licences 2. M^{me} Camille DOLMAIRE a par ailleurs proposé d'étendre cette idée pour l'emploi du temps des Licences 3. Des problèmes pour la mise en place de cette dernière proposition ont toutefois été soulevés par le reste des membres présents.

QUANT À AFFRONTÉ TON PROF :

Le Bureau a évoqué quelques changements dans le déroulement ainsi que le fonctionnement du Quizz. Il a en effet été pris en compte les remarques de l'édition précédente. Il a ainsi été convenu de procéder à des changements de certaines règles afin de réduire la durée globale du Quizz et en changeant notamment la manière de sélectionner les enseignants pour les différents tours du Quizz. Il a également été décidé d'axer les questions sur de la culture générale afin de pouvoir attirer un

maximum de personnes. Le Quizz se déroulera le 17 mars à 17h30, le bureau a rappelé que la communication de cet évènement a été conjointement prise en charge par la Corpo droit éco. A.E.S. et par le service de communication de la F.D.S.E. M. Aurélien FADERNE a rappelé que le quizz serait suivi par la tenue d'un concert dans le Hall de la faculté de droit ainsi que d'un buffet pour les participants.

QUANT AU MARATHON DU DROIT :

Le marathon du droit, concours universitaire anciennement nommé « les 24 heures du droit », se déroulera les 19 et 20 mars 2020 à Pau et portera sur le thème « Droit et basketball ». L'équipe comprend 2 étudiants de masters, 2 étudiants de licence ainsi que deux encadrants. M. Aurélien FADERNE souhaiterait pérenniser la participation du R.E.R.D.H. dans l'encadrement des équipes limougeaues participant à ce concours. Ce dernier a par ailleurs demandé au R.E.R.D.H. de procéder au financement des frais de ce concours. Le montant total - frais d'hébergement et de déplacement compris - soumis au vote de l'Assemblée générale pour sa subvention est de 850 euros.

Vote favorable de l'Assemblée générale à l'unanimité.

QUANT AU BUDGET :

Le bureau rappelle que le fond de trésorerie de l'association s'élève à 4500 euros.

QUANT AU COLLOQUE ET LE CHOIX DU SUJET :

Plusieurs thèmes de colloques ont été évoqués au cours de cette Assemblée générale. M. Aurélien FADERNE tient à remercier M. Ludovic PAILLER pour sa proposition de thème forte intéressante portant sur « **Douleur et droit** ».

Le bureau a par la suite énoncé quelques sujets de colloques :

- « **La peur et le droit** ».
- Le thème « **Pirate et droit** ». Ce thème serait pluridisciplinaire car entendu sous divers sens. Des membres de l'Assemblée générale ont toutefois souligné la nécessité d'ajouter un sous-titre afin d'en préciser l'orientation et le sens.
- Un autre thème a été évoqué : « **La mode et le droit** ». Les membres de l'Assemblée générale ont relevé que ce thème était pluridisciplinaire, et pouvait permettre l'organisation d'activités annexes (vide dressing, zone de gratuité plus élargie etc.). Certaines interrogations ont cependant été formulées quant à la peur d'une

focalisation de la première partie de ce thème sur le droit de la consommation et le droit privé.

- Un thème sur « **Le droit et l'espace** ». Ce thème toucherait le rapport au temps et permettrait une véritable étude prospective.
- M. Omar KAFI-CHERRAT a proposé le thème de « **Précarité et droit** », mais des membres de l'Assemblée générale craignent que ce thème de colloque n'ait d'ores et déjà fait l'objet d'un colloque. M. Aurélien FADERNE a cependant évoqué la possibilité pour le R.E.R.D.H. de procéder à l'organisation de soirées thématiques ou « Soirées d'études » permettant ainsi de consacrer une soirée sur le thème de la précarité

L'Assemblée générale a décidé de retenir trois thèmes :

- La magie le droit ;
- Le droit et l'espace ;
- La mode et le droit.

Le thème du prochain colloque sera donc fixé lors de la prochaine Assemblée générale. M. Quentin RICORDEL rappelle qu'il serait nécessaire de formuler une demande de subvention assez rapidement à la C.O.M.U.E. afin de financer ce prochain colloque. Ce dernier devrait être fixé en mars-avril 2021.

M^{me} Elise BOULINEAU et M. Omar KAFI-CHERRAT évoquent tous deux le fait qu'il serait opportun de proposer des contributions aux membres du réseau et notamment aux doctorants. M. Aurélien FADERNE propose donc de formaliser davantage l'appel à contribution des prochains colloques. M^{me} Camille DOLMAIRE précise qu'il est toujours possible de proposer des interventions en fonction des thèmes choisis pour les colloques.

QUANT À LA PROPOSITION DE CONTRIBUTIONS DE THESA NOSTRA :

M. Aurélien FADERNE rappelle à l'ensemble de l'Assemblée générale que Thesa Nostra a formulé une proposition de contribution aux membres du R.E.R.D.H. ainsi qu'aux doctorants de Limoges pour leur prochain colloque qui se déroulera fin mai 2020 sur le thème suivant : « James Bond et droit ». Le R.E.R.D.H. a transmis l'information et l'en remercie et décidera ultérieurement de revenir vers Thesa Nostra afin de répondre à cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, M. Aurélien FADERNE a remercié les membres de l'Assemblée générale pour leur présence et a levé la séance.

